

## INFORMATIONS D'AVRIL

Comme vous le savez, la fin de ce 2<sup>ème</sup> trimestre a été bouleversée, suite à la décision du gouvernement français de fermer les écoles pendant 3 semaines à compter du 2 avril 2021. Les vacances scolaires débutent donc officiellement **ce soir (vendredi 9 avril) et nous retrouverons nos élèves dans 15 jours, le lundi 26 avril.**

Nous espérons que cette semaine différente s'est passée au mieux pour tous, parents et enfants. Les activités travaillées pendant ces quelques jours seront reprises en classe à la fin du mois.

### MODIFICATION CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021



- **Vacances de printemps :** du vendredi 9 avril au lundi matin 26 avril 2021.
- **Pont de l'Ascension :** Pas de classe le jeudi 13 et le vendredi 14 mai 2021.
- **Pentecôte :** Pas de classe le lundi 24 mai 2021.
- **Début des vacances d'Été :** le lundi soir 5 juillet 2021.

RAPPEL : Les 2 samedis matins « Portes ouvertes » et « Course solidaire déguisée » remplacent le mardi 6 juillet 2021.

### COURSE SOLIDAIRE DEGUISEE

Notre carnaval, transformé **en course solidaire déguisée**, le samedi matin 20 mars, a été un formidable succès. Les élèves ont beaucoup apprécié ce temps-fort et **les dons tant en argent qu'en matériel ont été considérables !**

Pour en savoir plus, voici le lien de l'article et de la vidéo sur notre site : [course solidaire déguisée.](#)

L'association AGHMAT 22 tient à **vous remercier pour votre générosité** : 1653 crayons, 178 livres, 110 peluches, 90 paires de chaussures, 334 vêtements ... Au total, ce sont **2607 articles qui ont été donnés !**

Par ailleurs, les parrainages ont permis de récolter une somme **d'argent très importante : 1 989,75€**. Ce montant sera reversé à l'association le vendredi 30 avril.



## CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

La prochaine rentrée scolaire a été fixée pour les élèves **au jeudi 2 septembre 2021**. Pour consulter les dates des vacances scolaires, vous pouvez cliquer sur le lien : [calendrier 2021-2022](#) (pour information, nous faisons partie **de la zone B**).

## RAPPEL COMMANDE PHOTOS DE CLASSE

Depuis la semaine dernière, vous pouvez commander les photos de classe et des photos individuelles sur le site <https://studioguillet.lumys-scolaire.photo> de notre photographe, le studio Guillet. Vous avez reçu un coupon par votre enfant **avec un code pour vous connecter**. Si vous ne l'avez plus, vous pouvez le redemander à l'école **par mail** ([ecolestdenis@wanadoo.fr](mailto:ecolestdenis@wanadoo.fr))



**Attention, la date limite de commande est fixée au 19 avril 2021.**

## NOUVEAU LIEU D'ACCES A L'ECOLE

A partir **du lundi 26 avril**, l'accès à l'école se fera **en passant par le nouveau portail en face de la place Viète**, aux horaires rappelés ci-contre.

Les élèves partant à pied ou à vélo partiront, comme avant, par le portillon côté garage, pour descendre la rue Abbé Pierre Arnaud, accompagnés par un enseignant jusqu'au passage piéton.

Les élèves empruntant le transport scolaire sortiront par le portail à côté de la classe de CM1.

### **RAPPEL DES HORAIRES LE MATIN :**

Arrivée des élèves entre 8h45 et 9h.

### **RAPPEL DES HORAIRES LE SOIR :**

- **16h15-16h25 : SORTIE DES ELEVES AÎNES EN CLASSES DE PS, MS/GS et GS.**

Les parents (ou les adultes prévus) viennent chercher leur(s) enfant(s) devant sa classe.

- **16h25-16h35 : SORTIE DES ELEVES AÎNES EN CLASSES DE CP, CE1 et CE2.**

- **16h35-16h45 : SORTIE DES ELEVES DE CM1, CM2.**

## INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE SUR LE SITE ALEOP

Vous êtes concernés si votre enfant utilisera le transport scolaire l'an prochain. C'est le Conseil régional des Pays de la Loire qui assure la gestion des transports depuis 4 ans.

Les inscriptions ou renouvellement aux transports scolaires devront s'effectuer **à partir du 7 juin 2021 sur le site** : <https://aleop.paysdelaloire.fr/>

Pour en savoir plus, consultez le [FLYER ALEOP RENTREE 21](#).

## TENUE SCOLAIRE

Avec les beaux jours, certains élèves viennent à l'école avec une **tenue qui n'est pas toujours adaptée au milieu scolaire**. (short ou jupe très courts, haut à fines bretelles, ...) Nous nous permettons de vous rappeler notre règlement d'école (collé dans le cahier de liaison de votre enfant) : *« Les enfants doivent être habillés de manière correcte, décente et adaptée aux activités scolaires (EPS, sorties scolaires, bricolages...). Pour leur confort, les enfants doivent porter des chaussures qui tiennent aux pieds (pas de tongs !). »*

## FETE DE L'ECOLE

Cette année encore, par la faute de la COVID19, **la kermesse ne pourra pas avoir lieu de manière classique !** L'OGEC et l'APEL ne sont pas en mesure de l'organiser, ne connaissant pas les règles d'accueil du public qui existeront en juin. Par contre, **vous recevrez courant mai des propositions faites par les 2 associations de l'école.**

## AMENAGEMENT DE LA COUR D'ECOLE

Comme vous avez pu le lire dans le flyer distribué il y a deux semaines, nous avons encore bien d'autres projets pour notre belle école.

Nous envisageons notamment d'**acheter une structure de jeux**, de **poser des marquages au sol ludiques et pédagogiques** et d'**autres jeux thermocollés**. Enfin, nous avons **modifié notre bac à sable pour pouvoir le couvrir facilement** et respecter les normes sanitaires.



Pour en savoir plus, vous pouvez visionner cette vidéo sur notre site : [PRESENTATION PROJET](#)

**Le coût total de ce projet est estimé à 20 000€.** Vous comprendrez donc que L'OGEC et l'APEL ont besoin de vous pour relever ce nouveau défi en faisant appel aux dons.

**Ce don pourra notamment permettre de compenser le manque à gagner d'une kermesse qui ne va pas pouvoir se dérouler dans des conditions optimales.** Comme vous le savez, les recettes des manifestations servent à financer les investissements de notre école dont ces aménagements font partie.



**On compte sur vous !**

**Chaque don compte. Il n'y a pas de petits dons.** Sachez également que vous pouvez **bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu quand vous faites un don !**

Nous comptons sur vous pour **relayer l'information** auprès de vos familles, amis, collègues, mais aussi pourquoi pas auprès de vos employeurs...

Pour soutenir notre projet, vous pouvez cliquer ici : [FAIRE UN DON](#)

La date limite pour réaliser votre don est fixée au 15/05/2021.

Pour l'Equipe enseignante, l'APEL et l'OGEC

le Chef d'établissement de l'Ecole Notre Dame.  
Y. Grelet